



Les enjeux sociaux des dispositifs environnementaux

La mise en place de dispositifs environnementaux modifie fréquemment l'organisation des sociétés locales, ces transformations s'exprimant sur un mode conflictuel. L'objectif de ce module est de fournir des outils de compréhension des enjeux posés par ces dispositifs en s'appuyant sur des concepts sociologiques et des études de cas précis. Pour les professionnels, ce module offre des clés de lecture et d'interprétation des dynamiques sociales générées par la mise en place de ces dispositifs.

OBJECTIFS

Ce module vise à :

- familiariser l'apprenant à l'analyse sociologique de dynamiques sociales,
- lui transmettre des grilles d'interprétation des situations,
- le confronter à des expérimentations sociales de résolution des conflits,

A l'issue de ce module, l'apprenant sera capable :

- d'évaluer une situation créée par la mise en place d'un dispositif de gestion de l'environnement,
- d'identifier les lignes de tensions générées par ces situations,
- de définir et de mettre en place un cadre adapté pour les résoudre.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ce module s'organise autour d'un projet que l'apprenant devra mener à bien. Ainsi, séquence par séquence, des éléments leur seront fournis pour qu'ils puissent donner du sens à un conflit toujours en cours qui a été provoqué par la construction d'un parc éolien dans une commune du Finistère (Bretagne).

Dans chaque séquence, ils auront des apports généraux en sociologie. Ces apports seront complétés par une mise en contexte.

Ainsi, le degré de généralité des connaissances est très variable au sein même de chaque séquence. L'élaboration du projet nécessite de s'appropriier l'ensemble des connaissances fournies dans chaque séquence. Les exercices qui émaillent les séquences doivent les aider dans ce travail d'appropriation, mais aucun d'eux ne sera évalué. L'évaluation portera sur le seul projet au cours duquel il s'agira de fournir une analyse d'un conflit autour de la mise en place d'un parc éolien dans une commune du Finistère. La bibliographie ainsi que quelques encadrés leur fourniront des pistes pour mener plus loin leurs réflexions.

PUBLIC

Ce module s'adresse principalement :

- aux professionnels qui ont en charge ou qui participent à la mise en place de dispositifs de gestion de l'environnement dans des procédures de concertation (Natura 2000, BEP, comités de suivi d'aires protégées, projets d'aménagements environnementaux, etc.).
- aux professionnels souhaitant compléter leur formation sur les procédures de concertation dans la mise en place de dispositifs environnementaux.

Pour suivre ce module, il sera préférable d'avoir d'abord suivi le module sur la conduite de concertation.

PRÉ-REQUIS

Connaissances générales en sciences sociales, gestion de l'environnement et des ressources .

Niveau d'entrée en formation :

- diplôme de niveau Bac+5,
- diplôme de niveau Bac+2 plus cinq ans d'expérience dans le champ du développement, de l'aménagement ou de l'environnement,
- diplôme de niveau Bac+4 plus trois ans d'expérience dans le champ du développement, de l'aménagement ou de l'environnement.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Partie 1 - le conflit et ses enjeux

Cette première séquence traite des conflits, lesquels ne sont pas considérés en sociologie comme une conduite sociale qui serait destructrice des rapports sociaux. Après avoir posé une première approche générale des conflits, différentes lignes de tensions qui se rencontrent lors de la mise en place de dispositifs environnementaux seront analysées.

Partie 2 - les acteurs des dispositifs

Cette partie se focalise sur les acteurs qui interviennent dans l'élaboration des dispositifs. L'objectif de cette séquence est de comprendre la façon par laquelle les acteurs répondent à une situation et les caractéristiques de ces réponses en fonction du statut et des fonctions exercées par les individus.

Partie 3 - les notions engagées dans les dispositifs

Cette séquence est consacrée à l'analyse des principes, des notions engagées dans les dispositifs environnementaux du point de vue des acteurs sociaux et du fonctionnement des sociétés locales. Seront abordés ainsi les notions de risque naturel, développement durable, patrimoine naturel, gestion de l'environnement.

Partie 4 - la négociation comme mode de résolution des conflits

De nombreux dispositifs environnementaux reposent sur un mode de décision pris en concertation entre tous les acteurs concernés. Cette dernière séquence propose de faire le point sur cette nouvelle manière d'arrêter des décisions dans l'espace public.

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : 20 heures sur 10 semaines

EQUIPE PÉDAGOGIQUE DE CONCEPTION

• Véronique VAN TILBURGH

Maître de conférences, enseignant-chercheur, université Rennes 2, UMR 65-64, littoral, environnement, télédétection géographique, laboratoire COSTEL